



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 3
3^e trimestre 2002

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat:

SOMMAIRE

- Région : Apprivoiser la broussaille pour gérer les espaces naturels, thème central de l'Assemblée Générale 2002 du CERPAM
- Région : Campagne 2002 d'héliportages en alpages : un bilan
- Région : Le CERPAM accueille en alpage le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt
- Alpes de Haute-Provence : L'AOC Banon s'appuie sur la valorisation des ressources pastorales et fourragères par les chèvres
- Hautes-Alpes : Un référentiel pour les alpages
- Alpes Maritimes : Emergence de groupements pastoraux
- Bouches du Rhône : Des composts de boues d'épuration pour améliorer les garrigues à chêne kermès
- Var : les CTE à objectif DFCI, situation au 1 septembre 2002
- Vaucluse : Une charte forestière sur des sites choisis du Parc Naturel Régional du Luberon
- Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

Région : Apprivoiser la broussaille pour gérer les espaces naturels, thème central de l'Assemblée Générale 2002 du CERPAM

Très forte affluence pour l'Assemblée Générale du CERPAM, tenue le 19 septembre dans le Parc Naturel Régional du Luberon, sur le département des Alpes de Haute-Provence. Elle a réuni plus de 150 participants, provenant de toutes les familles professionnelles intéressées par le pastoralisme et la gestion des espaces naturels, venus pour un grand moment de rencontre et d'information sur les travaux en cours dans la région.

La traditionnelle matinée technique de terrain s'est déroulée sur les communes de Montjustin et St-Michel l'Observatoire. En situation concrète et avec la collaboration des éleveurs, le CERPAM y a présenté avec ses partenaires quelques aspects d'un nouveau domaine d'investigations, consacré à la gestion des milieux embroussaillés par les troupeaux.

Apprivoiser la broussaille au profit du pâturage, de la biodiversité, du petit gibier : pour aborder ce vaste sujet, le CERPAM s'est associé avec des éleveurs, des chercheurs de l'INRA et de l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF), les chargés d'étude du PNRL. Des développements futurs seront recherchés avec l'Unité Commune de Programme en Pastoralisme Méditerranéen, qui fédère le CERPAM, le SIME, pour Languedoc-Roussillon, et l'Institut de l'Élevage.

Après un repas animé, la journée s'est achevée avec l'Assemblée Générale statutaire. Dans son rapport moral, le Président du CERPAM, Francis SOLDA a particulièrement souligné deux interrogations pour le pastoralisme régional : quel avenir pour les Contrats Territoriaux d'Exploitation, qui mobilisent fortement les activités collectives et individuelles d'élevage de la région ? Quelles suites

pour les travaux du Groupe national de réflexion sur le pastoralisme, dont le rapport a été remis fin juillet au Ministre de l'Agriculture ?

Contact Régional : cerpam.manosque@wanadoo.fr

Région : Campagne 2002 d'héliportages en alpages : un bilan

Avec le soutien financier du Conseil Régional, la campagne 2002 d'héliportages de sel et matériaux en alpages d'accès difficile des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence s'est déroulée comme à l'accoutumée en début de saison d'estive.

Au total, 334 rotations ont été réalisées, plus l'équivalent de 2 rotations effectuées par portage de chevaux, soit un volume de travaux proche de celui enregistré l'année précédente (355 rotations).

Désormais, la quasi-totalité des rotations (88 %) est réalisée en conteneurs souples aux normes de transport aérien, acquis par les utilisateurs. Les filets traditionnels restent cependant nécessaires pour divers types de charges particulières.

Avec le concours d'une météorologie favorable, d'une organisation rigoureuse des chantiers et du savoir-faire du pilote d'hélicoptère, le temps moyen par rotation s'est établi à 6 minutes 10 secondes.

L'opération a permis de desservir 189 alpages, en traitant les besoins des Groupements Pastoraux et Associations Foncières Pastorales (47 % des rotations), ceux des éleveurs individuels (39 %), enfin ceux des communes, Parcs nationaux et régionaux, services de l'ONF (14 %).

Contact Régional : cerpam.manosque@wanadoo.fr

Région : Le CERPAM accueille en alpage le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt

Le CERPAM a accueilli le 24 juillet M. Patrice DEVOS, Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, pour une grande journée consacrée à l'élevage et au pastoralisme montagnard dans les alpages de l'Ubaye. Avec les élus de la commune de Jausiers et M. Philippe BODA, DDAF des Alpes de Haute-Provence, il a rencontré les éleveurs et le berger du Groupement Pastoral ovin de Pra-Premier, qui lui ont présenté leur CTE, largement consacré à la gestion des pelouses à fétuque paniculée en parcs mobiles de pâturage.

Ambiance plus forestière l'après-midi à St-Vincent les Forts pour rencontrer les éleveurs du Groupement Pastoral bovin de Mouriaye, avec les représentants du Conseil Général et les services de l'ONF ; la révision de l'aménagement forestier du mélézin et la signature d'un CTE permettent d'associer exploitation du bois, régénération du mélèze et pâturage par les bovins, grâce à des équipements pastoraux adaptés.

Contact Régional : cerpam.manosque@wanadoo.fr

Alpes de Haute-Provence : L'AOC Banon s'appuie sur la valorisation des ressources pastorales et fourragères par les chèvres

La procédure de reconnaissance de l'AOC Banon est sur le point d'aboutir. Le cahier des charges du Banon privilégie la pâture sur les prairies et les parcours caractéristiques de l'aire d'appellation d'origine.

Afin de préparer les éleveurs à ce type de démarche, le CERPAM a été sollicité par le Syndicat Interprofessionnel de Défense et de Promotion du Banon (via la FRECAP), pour construire

« une méthodologie d'expertise et un référentiel technique en matière de pratiques alimentaires des troupeaux ». L'objectif pour les exploitations caprines de l'aire d'appellation est de valoriser au mieux les surfaces fourragères et pastorales disponibles tout en maîtrisant les incidences sur la production laitière et les conditions de travail.

L'analyse du « volet pastoral » est conduite en partenariat avec le Service Elevage de la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence. La première étape concerne sept exploitations réparties selon les types de systèmes de production.

Ces travaux feront l'objet pour 2002 d'un rapport, en cours de rédaction, qui sera présenté et commenté aux responsables des structures caprines précitées courant novembre.

Hermann DODIER a été recruté pour un an pour faire face à la demande en appui pastoral sur le département concernant les CTE collectifs d'une quarantaine de Groupements Pastoraux (20 en cours d'agrément et 20 plus anciens). Ce nouveau technicien est déjà connu des éleveurs du Verdon, puisqu'il avait réalisé son mémoire de fin d'études lors de la mise en place de la MAE du Verdon en 1999.

Contact Dominique BARON : cerpam04@free.fr

Hautes-Alpes : Un référentiel pour les alpages

Ce référentiel a pour objectif d'évaluer rapidement, à partir de critères simples basés sur la végétation, la ressource pastorale des secteurs d'alpage situés dans les étages alpin et sub-alpin ; il s'adresse aux pastoralistes non spécialistes de la flore de montagne. Il a été élaboré par construction d'une typologie des 650 secteurs identifiés sur les 42 alpages ayant fait l'objet ces dernières années d'un diagnostic pastoral approfondi.

Cinq grands types de secteurs ont été retenus, par localisation de l'étage (alpin ou subalpin), puis au sein de l'étage subalpin, identification de 3 milieux particuliers :

secteurs alpins ;
secteurs subalpins "communs".
secteurs subalpins à *mélézins* ;
secteurs subalpins à *queyrellins* (*pelouses à Fétuque paniculée*) ;
secteurs subalpins à *faciès prairiaux* ;

Au sein de chacun des types, une clé basée sur les caractéristiques végétales du secteur permet d'évaluer la ressource pastorale du secteur en Journées Brebis Pâturage /ha (jbp/ha).

Pour en savoir plus :

Olivier SENN, "Mise au point d'un outil d'évaluation de la ressource pastorale en alpages. CERPAM", mars 2002.

Document à consulter au CERPAM

Contact Michèle QUIBLIER : cerpam05@free.fr

Alpes Maritimes : Emergence de groupements pastoraux

Contrairement aux autres départements montagnards de la région PACA, la gestion des alpages dans les Alpes Maritimes ne se fait qu'exceptionnellement par le biais de groupements pastoraux. Cependant, il semble que les choses commencent à changer. En effet, depuis le début de l'été, ce sont huit groupements pastoraux qui sont en cours de constitution et ceci dans différentes vallées (Haute vallée du Var, Tinée et Roya).

Les éleveurs à l'origine de ces groupements souhaitent faire reconnaître l'organisation collective de leurs alpages mais aussi s'engager dans des contrats agro-environnementaux permettant une gestion durable des pâturages, notamment avec l'aide du CERPAM et en partenariat avec le Parc National du Mercantour ou l'ONF.

Par ailleurs, le CERPAM interviendra prochainement lors d'une journée d'information ouverte aux éleveurs, mais aussi aux élus et aux gestionnaires du territoire, sur les groupements pastoraux et sur les associations foncières pastorales, l'objectif étant de développer ce type d'organisation dans les Alpes-Maritimes

Contact Anne-Laure GOUTY cerpam06@free.fr

Bouches du Rhône : Des composts de boues d'épuration pour améliorer les garrigues à chêne kermès

Quel intérêt ou quels risque représente l'apport de composts dans l'implantation de cultures fourragères pâturées par des ovins sur une garrigue à chêne kermès et ajonc ?

Pour répondre à cette question, un site expérimental de références (réseau Chambre Régionale d'Agriculture PACA) a été mis en place en 2000 sur la coupure DFCl sylvo-pastorale de Vautade à Lançon de Provence. Les effets recherchés sont liés :

à l'apport d'amendement organique (15T MS/ha au défrichement) sur le semis : facilitation de l'installation et augmentation des rendements, diminution des coûts d'entretien, amélioration de l'activité biologique, inocuité du produit.

au ralentissement de la dynamique des broussailles selon divers traitements : broyage, broyage - pâturage, défrichement – semis – pâturage avec et sans composts ; des suivis sont réalisés dans le cadre du « Réseau de Coupures de Combustibles » (RCC)

Le protocole prévu pour 3 ans devrait être prolongé de 2 ans supplémentaires.

Contact Rémi DUREAU : r.dureau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Var : les CTE à objectif DFCl, situation au 1 septembre 2002

Après l'article 19 (1990-1995), l'OLAE (1996-2000), les C.T.E ont permis d'assurer la prolongation des opérations sylvopastorales à objectif D.F.C.I dans le Var.

De nouvelles opérations ont pu être contractualisées et permettre ainsi une forte extension de l'engagement agri- environnemental des éleveurs : 9903 ha pour 646 493 €.

4490 ha sont contractualisés selon des engagements croissants sur la dynamique ligneuse :

Mesure	Engagement	Surface
19.02-A30	Ralentissement de la dynamique d'embroussaillage	2411 ha
19.02-A40	Stabilisation de l'embroussaillage	1157 ha.
19.02-A50	Régression progressive de la végétation arbustive	394 ha
19.02-A60	Contrôle annuel du phytovolume arbustif sous un seuil critique	320 ha.
19.02-A70	Idem A60 avec entretien des sursemis	208 ha.

5413 ha relèvent de la mesure globale multi partenariale (19.03-A70)

36 contrats (plus 10 contrats en projet) sont signés ou en cours d'instruction et concernent :

- 5 Groupements pastoraux en transhumance hivernale ovins (18 exploitations)
- 6 Groupements pastoraux en transhumance hivernale bovins (87 exploitations)
- 13 éleveurs locaux ovins
- 11 Eleveurs locaux caprins
- 2 Eleveurs locaux équins

Contact Pascal THAVAUD : pascal.thavaudcerpam@libertysurf.fr

Vaucluse : Une charte forestière sur des sites choisis du Parc Naturel Régional du Luberon

L'article 12 de la loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001 prévoit la mise en place de chartes forestières de territoire élaborées sur l'initiative des acteurs locaux, notamment des élus. Sur un territoire pertinent au regard des objectifs poursuivis, la charte doit permettre de mener un programme d'actions pluriannuel intégrant la multifonctionnalité des forêts locales.

Deux entités géographiques du PNRL ont été retenues parmi les 20 premiers sites nationaux : *Colorado* et *Pays d'Aigues*.

Le PNRL et le CRPF sont maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet intitulé « *approche multifonctionnelle des espaces forestiers et de leurs milieux connexes* ». Des crédits d'étude et d'animation leur ont permis d'embaucher Sophie BOURLON pour 12 mois. Grâce à cette présence constante, cette action permet de relancer (entre autres) la dynamique pastorale sur les massifs forestiers de Grambois, Beaumont, Mirabeau et la Tour d'Aigues. En associant les territoires communaux et les propriétés des privés favorables au pâturage, on pourra sans doute recréer plusieurs unités pastorales et débloquer les crédits nécessaires pour les équipements et travaux nécessaires à cette reconquête après incendie. Une ASL de propriétaires particulièrement active (nombreux projets forestiers depuis 14 ans) soutient ces projets.

Un projet de groupement pastoral sur les crêtes du Ventoux

Un projet de groupement regroupant 4 exploitations des membres d'une même famille est à l'étude sur la commune de Bédouin. Le diagnostic pastoral réalisé en 2000 sur les crêtes du Ventoux dans le cadre de Natura 2000 a permis de réfléchir sur les bases d'une nouvelle gestion pastorale. L'organisation en groupement permettra de monter des dossiers de subvention collectifs afin d'apporter des solutions au « sous-équipement pastoral » de la commune.

Contact : Bénédicte BEYLIER cerpam84@free.fr

Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

Si vous avez des problèmes de réception de la lettre du CERPAM au format **html**, nous vous joignons [un exemplaire au format .PDF](#) que vous pourrez consulter après avoir téléchargé le logiciel **Acrobat Reader**. (à l'adresse : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep.html>)

Si vous savez d'autres personnes intéressées par notre lettre trimestrielle merci de nous communiquer leur adresse électronique avec leurs coordonnées (nom prénom). A l'inverse, si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, merci de nous contacter :

Contact: Thierry NIEZ cerpam0405@free.fr